

<b>Zeitschrift:</b>	La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire
<b>Herausgeber:</b>	Comité central de la Croix-Rouge
<b>Band:</b>	17 (1909)
<b>Heft:</b>	3
<b>Artikel:</b>	La journée d'un medico condotto (médecin de district) au canton du Tessin [suite et fin]
<b>Autor:</b>	[s.n.]
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-682560">https://doi.org/10.5169/seals-682560</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

abri à tous ceux qui en étaient brusquement et si cruellement privés.

Les sous-comités italiens ont tous réuni leurs efforts pour envoyer du personnel ou du matériel sanitaire, ou pour dresser leurs hôpitaux du territoire. Le sous-comité de Naples a établi à Naples un hôpital de 200 lits. L'hôpital de guerre de Brescia et celui d'Ancone furent dirigés sur Naples par les sous-comités de ces villes.

Enfin pour donner une unité de direction à tout ce mouvement de solidarité effective et présider à l'organisation de l'œuvre de secours comme aux distributions des objets de tout genre, comestibles, boissons ou effets d'habillement envoyés

de toutes parts, le comte della Somaglia, vice-président de la Croix-Rouge italienne, partit pour Naples chargé de cette mission, le marquis Negrotto Cambiaso fut revêtu des fonctions de délégué général de la Croix-Rouge à Reggio, et le professeur Mazzoni lui fut adjoint pour surveiller notamment le fonctionnement des formations hospitalières en Sicile.

On peut donc constater, avec une légitime satisfaction, que la Croix-Rouge, fidèle à ses traditions généreuses et humanitaires, a fait partout son devoir et tout son devoir.

(Tiré du Bulletin international.)

## La journée d'un medico condotto (médecin de district) au canton du Tessin

(Suite et fin.)

Le docteur a constaté qu'il ne peut rien pour améliorer l'état de la malade, rien, sinon la soulager au moyen d'injections de morphine. « Pensez-vous, me dit-il, que la petite saurait manier une seringue de Pravaz? Il nous est impossible de monter ici chaque jour, et c'est tout ce que la science peut faire pour adoucir les derniers jours de cette pauvre femme! »

Il lit une réponse négative sur ma figure. « Allons, je vais lui prescrire des poudres de morphine, au moins pourra-t-elle en prendre toutes les fois qu'elle souffrira trop. »

Un paysan des alentours qui doit descendre à Locarno le lendemain rapportera le médicament; puissent ces poudres soulager la malade et lui procurer quelques nuits sans souffrances!

Après quelques recommandations à la « ragazza », nous allons plus loin, d'une

maisonnette à l'autre, par les sentiers abrupts et glissants. Au sommet d'une colline que nous contournons, un gamin nous fait des signes, il appelle: essoufflés, nous parvenons jusqu'à lui, il nous montre tout près une mesure — un tas de pierres, semble-t-il — de laquelle nous parviennent des gémissements. Dans l'unique pièce sombre, enfumée, qui sert de cuisine, de chambre à coucher, de poulailler, de boîton à porc, de salle à manger et de cave, nous découvrons une rhumatisante, que nous portons à l'air et à la lumière. Le « medico-condotto » examine, discute et finit par écrire une demande d'admission par l'hôpital de district.

Nous allons toujours, salués souvent par les paysans qui ont de l'affection et du respect pour leur médecin et qui aiment à faire un bout de causette avec lui. Sur l'alpe qui surplombe le village, nous visi-

tons une femme anémique, en traitement déjà depuis longtemps. Sa maladie semble être surtout la misère; le manque d'appétit provient chez elle du manque de nourriture convenable. A notre dernier passage, le docteur lui avait remis deux bouteilles d'extrait de viande Maggi, en l'assurant que chaque fiole valait plus de 10 fr. Il fallait donc constater l'effet magique obtenu par ce nouveau remède. Souriante et gaie, entourée de cinq mioches à peine vêtus d'une méchante chemise, la jeune femme nous reçoit; décidément elle va mieux, les 20 fr. de Maggi lui ont fait du bien...., l'air doux du printemps aussi sans doute!

Vers quatre heures notre dernière visite est terminée; nous nous asseyons un instant sur le mur du cimetière dont chaque tombe rappelle un souvenir au docteur, à moi souvent aussi...., puis nous dégringolons dans la vallée. Tout à coup, une silhouette se profile contre un champ de neige, c'est un vieillard sec, et comme taillé dans du bois, qui nous appelle du geste. Appuyé sur une canne noueuse, courbé en avant, le chapeau enfoncé sur les yeux, il se découvre à notre arrivée, et l'air du soir fait trembler ses longs cheveux blancs.

Avec un geste charmant — le même toutes les fois que nous traversons cet endroit où le nonagénaire nous salue au passage, depuis des années — il serre la main au docteur et le remercie pour les soins qu'il prodigue aux gens de la commune dont il est le syndic. La taille s'est redressée, son regard embrasse le pays, il semble être le génie de la montagne.

Au revoir! dans un mois! au revoir! — Addio, addio, e grazia! nous lance-t-il encore tandis que nous dévalons par ce sentier à entorses.

Le hameau de M..., où nous avons passé notre journée, s'éloigne de plus en plus,

il semble se confondre avec les nuages qu'une brise printanière pousse le long des rochers, et cependant nous sommes encore dans le district dont tous les malades dépendent du docteur que j'accompagne.

Au bord du chemin, en plein soleil couchant, une femme encapuchonnée de rouge nous attend: Oui, dit-elle, il y a plus de deux heures que je suis là *avec ma jambe* qui a besoin de vous. En effet, elle s'est traînée jusque là, depuis sa chaumiére perchée à flanc de coteau, munie d'un pansement d'urgence (un mouchoir rouge de propreté douteuse) recouvrant une plaie du genou. Le docteur s'est assis à côté d'elle, il défait le noeud compliqué du bandage: « allons, allons, petite mère, n'ayez aucune crainte! » Il examine la plaie, la lave avec l'eau d'un clair ruisseau qui coule à deux pas, et tire de sa poche une cartouche à pansement de la Croix-Rouge au moyen de laquelle il fait un bon pansement. Et tandis que nous reprenons notre course, la vieille italienne voûtée grimpe en clopinant à sa mesure que les derniers rayons du soleil radieux caressent encore. En quelques minutes nous sommes dans la vallée au hameau de di G; le sacristain sonne la cloche de la chapelle tandis que nous nous reposons sous un châtaigner près du porche. Le quart d'heure obligatoire passe sans qu'un seul malade se présente: il paraît que l'état sanitaire de la petite commune est bon, aussi rentrons-nous sans nouvelle interruption. J'arrive à ma *Crèche*, au moment du goûter des petits, et les cris de joie des enfants me font oublier les saines fatigues de ma journée.

Le docteur devra manger sur le pouce, car sans doute sa chambre d'attente est remplie de patients, et ceux de la vallée ont aussi besoin de ses soins.

Nous autres citadins, nous nous faisons difficilement une idée de l'activité incessante d'un médecin de campagne, et plus particulièrement de la vie d'un de ces

medico-condotto qu'on ne rencontre plus que dans la Suisse italienne.

(D'après le « Rote Kreuz ».)

## Nouvelles de l'activité des sociétés

### Bureau de placement de garde-malades, Sablons 16, Neuchâtel.

Le bureau de placement de gardes-malades, de relevouses et d'infirmiers, fondé au début de 1907 par la Croix-Rouge neuchâteloise, et subventionné par la Société cantonale de la Croix-Rouge, a eu à s'occuper en 1908 de plus de 220 placements.

Nous extrayons ce qui suit du Rapport annuel présenté par la Directrice, M<sup>me</sup> J. Bonhôte, qui, avec un dévouement inlassable, s'occupe de cette utile entreprise :

180 placements ont abouti en 1908, dont
98 dans le district de Neuchâtel
17 » » » Boudry
15 » » » La Chaux-de-Fonds
13 » » » du Locle
9 » » » Val-de-Travers
3 » » » Val-de-Ruz
23 hors du canton, mais en Suisse, et
2 à l'étranger

180

Soixante-deux personnes sont inscrites au bureau, soit 35 infirmiers et infirmières, 23 relevouses et 4 veilleuses. Le placement de ce personnel a nécessité l'expédition de 240 lettres, 700 conversations téléphoniques et 30 télégrammes. Le salaire touché par les gardes, sans aucune retenue pour le bureau, a été d'environ fr. 13,300 en 1908. Les dons reçus se sont élevés à fr. 200, somme qui a servi à couvrir divers achats nécessaires, de sorte que la Société cantonale de la Croix-Rouge neuchâteloise n'a eu qu'à débourser les honoraires de la Directrice et la location du bureau.

Dans sa séance du 23 février le Comité de surveillance a approuvé les comptes et la gestion de l'exercice écoulé, et a vivement remercié M<sup>me</sup> Bonhôte pour les services toujours plus nombreux que le bureau de placement de Neuchâtel rend à notre pays.

**Neuchâtel. — Société des samaritains.** — L'assemblée générale de cette société a eu lieu le 17 février 1909.

Du rapport du comité il ressort que l'activité de la société en 1908 a été des plus féconde : un cours de samaritains très fréquenté et bri-

amment clôturé par des examens sérieux, a permis le recrutement de 36 nouveaux membres ; les samaritains ont prêté leur concours aux comités d'organisation des cours de luges à Chaumont, le 24 janvier 1908, de motocyclettes à Chaumont également, et de la fête fédérale de lutte en juillet ; le 16 mai a eu lieu un essai de mobilisation qui a permis de constater que nos samaritains pourraient éventuellement se concentrer rapidement, prêts à porter secours, aussi bien aux environs de la ville qu'en ville même ; le 17 mai, c'est à Saint-Blaise qu'avait lieu la démonstration d'une ingénieuse voiturette appelée à rendre de grands services en cas d'accident ; enfin signalons encore une sortie-exercice fort bien préparée et dirigée, aux Plans-des-Faouls sur Peseux ; le travail effectué pendant cette journée fut des plus profitable pour chacun. C'est à cette occasion que les dames samaritaines offrirent gracieusement un fanion à leurs frères samaritains.

Au moyen de la voiturette, il a été effectué en ville 103 transports ayant nécessité la présence de 1 à 4 samaritains chaque fois. Il y a eu, en outre, 121 interventions pour blessures diverses, contusions, évanouissements, etc.

Comme on le voit, les samaritains de Neuchâtel ont pu rendre bien des services qui démontrent aisément la raison d'être de cette utile association. Sous l'habile direction du Dr C. de Marval, elle a pris une grande extension, puisqu'elle compte actuellement 85 membres, dont l'activité, fort appréciée en ville, s'étend de plus en plus. Le comité de la société est présidé par M. Henri Dubois.

Grâce aux subsides communal, cantonal et fédéral, ainsi qu'à des dons de généreux anonymes, la Société des samaritains de Neuchâtel a pu faire face cette année encore aux nombreuses dépenses que nécessitent interventions diverses, transports, etc. ; il est à noter cependant que plusieurs personnes transportées ont voulu contribuer, dans une certaine mesure, à couvrir les frais occasionnés par le service des transports, et la caisse a pu enregistrer sous cette rubrique une recette de fr. 74 alors qu'elle n'était que de fr. 25.50 en 1907.